

ROCHE autrement

*Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-lez-Beaupré*

AVRIL 2009



Compte-tenu du coût engendré pour une distribution par un service organisé du bulletin municipal (200 euros mensuellement), un certain nombre de personnes ont accepté de distribuer bénévolement, chaque mois, "Roche autrement".

SOMMAIRE

La vie communale.....	3
Au fil du mois.....	6
L'agenda.....	10
La vie associative.....	11



Visitez le site web de la municipalité
www.roke-lez-beaupre.fr

Directeur de la publication : Stéphane COURBET
Conception et rédaction : Agnès BEDEAUX - Jacqueline COUTIN
Claude BOUCHARD - Philippe COUTIN - Joël JOSSO - Philippe VALLET
Imprimerie CAMPONOVO-BOUCHARD

RENOVATION

Les employés communaux ont terminé la rénovation des vestiaires du foot, à côté de la salle Jouffroy d'Abbens. Réfection des plâtres, remplacement des radiateurs, peinture des murs en belle couleur ocre sur crépi tyrolien, peinture des murs et placards, nouvelles faïences dans les douches et sanitaires, nettoyage des sols.

Au total, les employés ont travaillé 478 heures pour une remise à neuf de ces installations, pour une somme de 1.140 euros.

La suite des travaux pour une complète "remise en forme" des autres parties du bâtiment (buvette, cuisine, étage, extérieur) se fera en fonction des disponibilités des employés.

CENTRE DE LOISIRS

Nouveautés vacances printemps 2009

Stage de JARDINAGE du 27 avril au 30 avril 2009.
Plantons le décor : lors de cette semaine, les enfants pourront s'initier aux joies du jardinage, avec visite de jardins.

Stage PLEINE NATURE du 20 avril au 30 avril 2009.
Ce stage propose d'approcher trois activités plein air. Le canoé-kayak, l'escalade et le tir à l'arc.

*Et bien entendu notre stage **MELI-MELO** du 20 avril au 30 avril 2009, pour des activités multiples manuelles ou sportives.*

Renseignements à la Mairie de Roche-lez-Beaupré ou au secrétariat de la MJC Palente au 03.81.80.41.80.

ÉCOLES

Le retrait d'un emploi de professeur des écoles et d'une classe élémentaire a été envisagé par le conseil départemental de l'Education Nationale, le 16 janvier 2009



A ce jour et après avoir constitué un dossier concernant la démographie, le développement communal, les actions à effet immédiat et les actions à plus long terme, ce retrait n'est plus à l'étude.

En effet l'évolution des prévisions d'effectifs conduit au maintien de la structure actuelle correspondant à 7 classes élémentaires.

CONSEIL MUNICIPAL

du 16 mars 2009

Dissolution du CLAM (Comité de Liaison des Activités Municipales) :

Afin de bien respecter les dispositions relatives entre l'intérêt privé et l'intérêt public, le CLAM dont l'intitulé prêtait à confusion et dont les statuts nécessitaient un aménagement, a été dissous par 17 voix pour et 1 abstention.

Convention entre la Commune et le nouveau Comité des Fêtes :

Par 16 voix pour et 2 abstentions, le Conseil adopte la Convention régissant les rapports entre la Commune et le Comité des Fêtes.

Désignation des délégués communaux au Comité des Fêtes :

Quatre conseillers ont été élus pour représenter la Municipalité au Comité des Fêtes.

Plan de relance de l'économie :

Une convention de remboursement plus rapide de la TVA par l'Etat sur les dépenses d'investissement est adoptée par la Commune sous la condition que ces dépenses soit supérieures à la moyenne des dépenses de 2004 à 2007.

Compte administratif 2008 :

En l'absence du Maire, le comp-

te administratif pour l'exercice 2008 (recettes et dépenses réelles de l'année 2008) a été adopté, en ce qui concerne le budget général, à l'unanimité.

Les budgets annexes (ZAC-Sud "Les Prés Chalots", Place de la Poste, ZAC des "Vignottes", Assainissement) ont également été adoptés à l'unanimité, avec une abstention pour celui de la ZAC des Vignottes".

Compte de gestion 2008 :

Etabli par le comptable public (trésorerie de Marchaux), ce compte a été approuvé à l'unanimité.

Budget primitif 2009 :

• Section "fonctionnement"

- Dépenses prévues pour cette année : 1.150.623 euros (dont 196.363 euros affectés aux recettes d'investissement = auto-financement)

- Recettes (dont notamment impôts, taxes et dotation de l'Etat) : 1.150.623 euros.

• Section "investissement"

- Dépenses prévues pour cette année : (principalement travaux de voirie, amélioration des bâtiments communaux, remboursement de capitaux) : 925.351 euros.

- Recettes : 925.351 euros (dont auto-financement, subventions, taxe locale d'équipement, emprunts)

Ce budget est adopté par 11 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions.

Taux d'imposition 2009 :

Par 9 voix pour, 8 voix contre et 1 abstention, le Conseil décide de ne pas augmenter le taux d'imposition pour 2009.

Arrêt du projet du PLU (Plan Local d'Urbanisme) :

Anciennement appelé POS (Plan d'occupation des Sols) le projet de ce nouveau règlement est adopté à l'unanimité pour que le processus puisse se poursuivre (enquête publique notamment) pour une mise en oeuvre début 2010.



STAGE DES VACANCES DE PAQUES

du 27 au 30 avril 2009,
de 9 h. à 17 h.

Stade Intercommunal

Catégories
Poussins - Benjamins et 13 ans

Tél. 03.81.55.65.23

SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs pompiers de Roche-lez-Beaupré recrutent...!

Vous voulez devenir sapeur Pompier volontaire et rejoindre une équipe dynamique, le centre de première intervention de Roche-lez-Beaupré.

Votre formation sera assurée par le SDIS 25.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le chef de centre au 06.87.89.90.34

DECHETTERIES MEDICALES

A partir du 5 mars 2009, les déchets médicaux (seringues, aiguilles...) seront pris à la borne de la déchetterie des Tilleroyes.

Pour tous renseignements : 03.81.21.15.60

Les anciennes radios sont prises à la déchetterie de Thise.

Pour tous renseignements : 03.81.40.09.42

HALTE AU BRUIT

Le printemps est de retour ! Et même si les hirondelles ne sont pas encore là, chacun se prépare à entretenir son jardin et sa maison.

Nous rappelons à tous les utilisateurs de tondeuses à moteur thermique, taille-haie, perceuses, ponceuses, disqueuses et autres instruments bruyants que les

horaires suivants doivent être respectés pour le bien-être de tous et les rapports de bon voisinage :

◆ **Jours ouvrables de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 19 h. 30.**

◆ **Samedis de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.**

◆ **Dimanches et jours fériés de 10 h. à 12 h.**



Par ailleurs; le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage modifie le code de la santé publique qui précise (article R 1334-31) :

“Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l’homme, dans un lieu public ou privé, qu’une personne en soit elle-même à l’origine ou que ce soit par l’intermédiaire d’une personne, d’une chose

dont elle a la garde ou d’un animal placé sous sa responsabilité”.

Les articles R 1337-7 et 1337-8 prévoient des peines d’amende lorsqu’on porte atteinte à la tranquillité du voisinage et la confiscation de la chose responsable de l’infraction.



CULTE

4 avril à Thise, 18 h.

5 avril à Thise, 10 h.30

*9 avril (Jeudi Saint)
à Novillars, 20 h. 15*

*10 avril (Samedi Saint)
à Chalezeule, 20 h. 15*

11 avril à Thise; 20 h. 30

12 avril à Thise, 10 h. 30

19 avril, à Thise, 10 h. 30

25 avril à Thise, 18 h.

*26 avril à Novillars, 10 h. 30
(salle polyvalente)*

DU JAZZ A ROCHE

C'est par Roche-lez-Beaupré que Michel Berreur et son orchestre de jazz ont commencé leur "Tournée des clochers", le 7 mars dernier. Piano, guitare, basse et batterie étaient au rendez-vous pour un concert de 1 h. 45 à la salle Lumière, parfois en solo, parfois en quatuor tandis que Michel Berreur a chanté des oeuvres de sa composition aussi bien qu'interprété les chansons de géants de la chanson disparus (Charles Trenet, Serge Gainsbourg, Claude Nougaro, Georges Brassens, Henri Salvador...)



Le brio de l'exécution, la qualité et la diversité des morceaux ont ravi les mélomanes, au nombre d'une centaine, venu soit pour apprécier la musique de jazz, soit pour la découvrir.

Une première à Roche, une excellente soirée qui se renouvellera dans l'avenir, avec un public encore plus nombreux.

LE COMPOST C'EST FACILE

Le compost dans son jardin...

c'est facile !

Le compostage, une méthode efficace et reconnue pour :

- ◆ limiter les quantités de déchets à traiter
- ◆ trier et valoriser certains déchets de la cuisine et du jardin
- ◆ produire son propre terreau



Petit modèle (300 litres) : 28 euros.
Grand modèle (600 litres) : 33 euros
Livraison à domicile est obligatoire (15 euros).
Plaquette et bon de commande disponible en Mairie.

Que peut-on composter ?

◆ Des déchets de cuisine : épluchures, fruits et légumes, marc de café, thé avec filtre...

◆ Des déchets de jardin : feuilles mortes, gazons en fines couches, taille de haies coupées en petits morceaux, fleurs fanées...

◆ Et aussi en quantité plus limitée : fumiers d'animaux, cendres de bois froides, copeaux et sciure non traités, essuie-tout...

Comment composter ?

◆ Bien diversifier les apports en mélangeant les produits verts et humides (épluchures de fruits et légumes...) et les produits bruns et secs (paille, branchage broyés, feuilles mortes, herbes séchées, papier...)

◆ Aérer régulièrement le compost pour donner de l'oxygène aux micro-organismes.

◆ Surveiller l'humidité, le compost doit être humide comme une éponge, arroser en période sèche.



Renseignements :
Sandrine RENAUD,
"Prévention des déchets"

"La City" - 4, rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex
Téléphone 03.81.21.15.60
sandrine.renaud@grandbesançon.fr

OPERATION BRIOCHES

Comme chaque année "l'opération brioches", au profit de l'ADAPEI, aura lieu du

21 au 25 avril 2009.

Vous pouvez apporter votre aide en acceptant cette brioche et en remettant votre don, ainsi vous contribuerez au bien être des enfants en situation de handicap.

Nous vous remercions de réserver bon accueil aux bénévoles, vous pouvez également rejoindre ce groupe en vous inscrivant à la mairie.

La collecte de cette année servira, comme l'an dernier, au financement de la "Maison du Parc" qui pourra accueillir 220 enfants et adolescents dans de bonnes conditions.

Merci pour votre générosité...



L'AGENDA DU MOIS

Jusqu'au 13 avril, exposition "le Chocolat",
à la bibliothèque.

Animations de la bibliothèque : atelier écriture adultes, le 7 avril,
atelier écriture enfants, le 10 avril,
le "Temps d'un Conte", le 15 avril, apéritif-lecture, le 17 avril.
Exposition "Toiles d'Egypte" de Sylvie Faivre,
à partir du 15 avril.

Stage de peinture, organisé par l'association Tera Patchouk,
les 3 4 et 5 avril.

Qi Gong dernier cours le 18 avril, reprise le 6 mai.

Le 5 avril, les seniors 1 de l'ERN se déplace à Belfort

La collecte des déchets recyclables (bac bleu) est décalée
au 17 avril 2009

Centre de loisirs vacances :

Stage jardinage du 27 au 30 avril 2009, Stage pleine nature
du 20 au 30 avril 2009, Stage Méli-mélo du 20 au 30 avril

Opération brioches du 21 au 25 avril 2009

Assemblée Générale du TCR le vendredi 3 avril 2009, à 20 h. 30

Stage d'éveil au théâtre pour enfants, du 27 avril au 1^{er} mai 2009

Stage de football du 27 au 30 avril 2009

BIBLIOTHEQUE VICTOR HUGO

L'exposition annuelle de la bibliothèque "Le Chocolat" se poursuit jusqu'au 13 avril 2009, elle est visible aux heures d'ouverture : les lundis et mercredis de 16 h. 30 à 18 h. 30 et les samedis de 11 h. à 12 h. Pour compléter cette exposition, nous vous invitons le vendredi 3 avril 2009, à 19 h. 30, pour écouter le maître-chocolatier du "Criollo" qui proposera un tour d'horizon sur le chocolat suivi d'un film et d'une dégustation. Après cette prestation, la bibliothèque vous offrira des desserts au chocolat (entrée libre).

Animations mensuelles :

Mardi 7 avril 2009 : Atelier écriture adultes de 17 h. à 19 h.

Vendredi 10 avril 2009 : Atelier écriture enfants de 16 h. 45 à 18 h.

Mercredi 15 avril 2009 : le "Temps d'un Conte" de 14 h. à 15h.

Nouveauté :

Le café-lecture devient apéritif-lecture.

Pour vous guider dans vos choix, vous aimeriez peut-être écouter des lecteurs vous parler d'un livre, vous en lire un extrait ? Alors venez nous rejoindre le vendredi 17 avril 2009, à 18 heures, pour un apéritif-lecture. Vous pourrez vous même, si vous le désirez, en quelques mots, nous livrer vos impressions sur un roman, une bande dessinée, un polar... Vous nous ferez, alors, partager le plaisir que vous avez eu en lisant cette oeuvre.

A partir du mercredi 15 avril et jusqu'au 30 mai 2009,

la vie associative

la bibliothèque vous présentera des oeuvres d'une artiste rochoise, Sylvie Faivre, ses toiles auront pour thème "l'Egypte.

Durant les vacances de printemps, la bibliothèque sera ouverte les lundis 20 et 27 avril de 16 h. 30 à 18 h. 30.

En rappel :

la bibliothèque souhaiterait mettre à disposition de ses adhérents un rayon DVD. Dans un premier temps, celui-ci fonctionnerait grâce à des dons. Si vous avez chez vous des DVD qui ne vous intéressent plus, vous pouvez les apporter à la bibliothèque (horaires ci-dessus), soyez-en, à l'avance, remerciés.

Stage de peinture : LE PASTEL

L'association Tera Patchouk vous invite à découvrir la technique du pastel, poudre colorée solidifiée en bâtonnet, qui relève de la technique du dessin.

Matériau fascinant et authentique, des peintres de grande

renommée comme Degas, Manet ou Redon l'ont utilisé.

Ce stage sera animé par la pastelliste Martine Salendre, site internet :

www.martinesalendre.com

Il est ouvert à tous, débutant ou initié. Il aura lieu à Roche-lez-Beaupré, salle Courbet, les 3-4 et 5 avril 2009.

Prix : 150 euros, le matériel est fourni.

Renseignements et inscriptions :

Association

Tera Patchouk - Claire PY

Téléphone 03.81.57.07.11

AI GONG

"L'art du mouvement secret de l'énergie vitale".

Rappel : le cour du samedi 4 avril est avancé au mercredi 1 avril 2009, de 20 h. à 21 h. 30, salle Jouffroy d'Abbans.

Vacances scolaires : reprise le mercredi 6 mai 2009.

"Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours".

(Proverbe chinois)

ATHENAS

*Centre de sauvegarde
de la faune sauvage
Spécialité félidés européens*

**BP 60921 - 39009 LONS LE
SAUNIER Cedex**
**Implantation : 366 chemin de
Montceau
39570 L'ETOILE**

Mission du centre : recueillir des animaux sauvages blessés (oiseaux, mammifères et reptiles), soins et réhabilitation pour les relâcher dans un souci de sauvegarde des espèces.



Zone d'intervention :

Oiseaux et petits mammifères : Franche-Comté, Bourgogne Est (Côte d'Or et Saône-et-Loire) et Nord de l'Ain. Félidés (lynx et chat sauvage) : Est de la France, du nord de l'Alsace aux Hautes-Alpes.

***S.O.S. : vous trouvez
un animal sauvage
blessé ou en difficulté...***

Conseils pratiques :

Utiliser des gants ou un vêtement épais pour le manipuler.

Pour les oiseaux, attention aux serres des rapaces et au bec des échassiers.

Pour les mammifères, attention aux morsures, griffures et aux maladies transmissibles à l'homme.

Placer l'animal dans un carton solide avec un fond de papier journal, fermer et laisser le au calme : le stress peut le tuer ou aggraver sa blessure.

Ne pas tenter de le nourrir ou de lui donner à boire.

Appelez rapidement le centre de sauvegarde au

03.84.24.66.05 *pour le faire acheminer et soigner le plus tôt possible.*



LOISIRS CLUB ROCHOIS

Suite à l'Assemblée Générale du **Loisirs Club Rochois**, qui s'est tenue le 22 janvier 2009 et à la réunion du Conseil d'Administration qui l'a suivie, le nouveau bureau est composé de la façon suivante :

Présidente :

Liliane PICHON - 3, rue du Halage

Vice-Président :

Robert MOUGIN - 20, rue des Champs

Secrétaire :

Gabrielle MOUGET - 9, rue des Aubépines

Secrétaire Adjointe :

Christiane KREA - 10, rue d'Arcier

Trésorier :

Michel DELIGNY - 5, rue de Casamène

Trésorière adjointe :

Jeannine GAUTHIER - 2 bis, rue du Vieux-Roche

Activités proposées :

Chant choral

Lundi à 14 h.
salle Anthonioz-de Gaulle

Pétanque ou tarot

(selon la météo)

Mardi à 14 h. rendez-vous
devant la bibliothèque.
Deux niveaux randonnée ou
marche locale.

Vélo

Mardi et jeudi à 14 h.
(13 h. 30 en hiver)

Scrabble duplicate

Mercredi à 14 h. salle
Anthonioz-de Gaulle

Aquagym

Jeudi à 9 h. à Besançon sur
inscription

Jeux divers

Jeudi à 14 h.
salle Anthonioz-de Gaulle





La nouvelle saison de tennis repart à compter du 4 avril 2009.

Alors affûtez vos raquettes, pour être en super forme sur les courts.

Je vous informe que tous les renseignements utiles, programmes de la saison, date de l'assemblée générale et plein de renseignements et photos très divers, figurent dans le bulletin annuel 2009 sur le site internet du tennis, en page d'accueil. Vous cliquez sur la petite image et vous saurez tout ce que vous aviez envie de savoir sur votre club "préférée".

Le site du TCR :

<http://jj.grussner.chez-alice.fr/>

Le jour de votre inscription, n'oubliez pas votre ancienne carte (rouge) d'accès aux courts qui vous sera échangée contre une nouvelle (verte).

L'Assemblée Générale est fixée au vendredi 23 avril, à 20 h. 30, salle Maison pour Tous, salle du bar, à côté de la bibliothèque à Roche.

JJ Grussner

EVEIL AU THEATRE

Du 27 avril au 1^o mai,
stage d'éveil au théâtre pour

les enfants de 4 à 6 ans,
salle Courbet, de 10 h. à 11 h.

Contact : Claire PY
Téléphone 03.81.57.07.11

COMITE DE JUMELAGE

Elections européennes du dimanche 7 juin 2009 :

Madame HECKER, d'Europe Direct à Besançon, le

Jeudi 16 avril 2009,

à 20 h. 30, en mairie de Roche pour une réunion d'information.

Toutes les lois qui nous concernent sont votés au Parlement Européen : il est donc important de voter.

Assemblée Générale du Comité de Jumelage du 23 mars 2009 :

G. Dudouit, président, présente le bilan moral de l'année 2008.

C. Jeanningros, trésorière, a présenté les comptes 2008.

Après une année d'intérim G. Dudouit a cédé le poste de président à S. Brunetti. Les autres membres du conseil d'administration seront désignés lors de la prochaine réunion du Comité de Jumelage.

Suite à la dissolution du CLAM, de nouveaux statuts seront déposés en Préfecture et une convention sera signée avec la Municipalité.

Quel jugement portez-vous sur la gestion communale ?



satisfaits...!



dubitatifs...!

*Faites-nous part de vos suggestions, doléances, critiques
ou coups de coeur...*

Nom :

Prénom :

Objet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de faire parvenir cette rubrique
au secrétariat de la Mairie